



RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Lille, le 7 septembre 2018

Les IA-IPR d'économie et gestion

à

Mesdames et Messieurs les  
Professeurs de d'économie et gestion  
S/c du Chef d'établissement

Rectorat

Inspection  
Pédagogique  
Régionale

d'Économie Gestion

Secrétariat :  
03 20 15 60 57

Cité académique  
Guy Debeyre  
20 rue Saint Jacques  
59 000 Lille

**Objet : Lettre d'orientation pédagogique**

Chères et chers collègues,

Les IA-IPR d'économie et gestion vous souhaitent une bonne année scolaire 2018-2019.

Les axes de cette lettre d'orientation pédagogique s'inscrivent dans les objectifs fixés par la loi sur la refondation de l'école de la République et ceux du projet académique de l'Académie de LILLE (2018-2021).

Ce projet prend effet à cette rentrée scolaire et comporte trois axes qui guident les actions entreprises :

- **Axe 1 : La réussite de tous** - déjouer les déterminismes pour permettre à tout élève de réussir ;
- **Axe 2 : L'excellence pour tous** - permettre à chacun de réaliser un parcours ambitieux et insérant ;
- **Axe 3 : La performance au service de tous** - rendre le service public académique de l'éducation nationale plus efficace.

La mise en place du dispositif PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) se poursuit cette année. Les IA-IPR seront donc amenés à mettre en œuvre les rendez-vous de carrière pour les professeurs au 6e, 8e, 9e échelon, selon le protocole d'évaluation prévu. Les enseignants éligibles à un rendez-vous de carrière sont déjà personnellement avertis. Les IA-IPR proposeront aussi aux enseignants et aux équipes des formes d'accompagnement pédagogique pour les soutenir dans l'évolution de leurs pratiques professionnelles.

Cette année scolaire sera marquée par la mise en œuvre de la rénovation de plusieurs BTS : le BTS SAM (Support à l'Action Managériale), le BTS NDRC (Négociation et Digitalisation de la Relation Client), le BTS Gestion de la PME et le BTS Management de l'Hôtellerie-Restaurant.

Le nouvel enseignement de CEJM (Culture Économique, Juridique et Managériale) sera mis en œuvre dans les BTS rénovés SAM, NDRC et gestion de la PME.

Cette année verra également le déploiement de la réforme du lycée avec la perspective des épreuves du nouveau baccalauréat STMG en juin 2021.

Vous trouverez, ci-dessous, les informations concernant notre discipline et les grandes orientations pour la présente année scolaire.

**Les IA-IPR de l'Académie de Lille**

L'équipe des IA-IPR est composée de Christophe Bourgeois, Paul Hellwig, Sébastien Kulemann et Myriam Maserak. Les IA-IPR sont assistés par quatre chargés de mission : Régine Aidemoy, Claudie Grégeois, Pascal Lainé et Jean-François Renaut.

Leurs coordonnées et la répartition des établissements dont ils assurent principalement le suivi sont consultables sur le site académique à la rubrique « Contacts » : <http://ecogestion.discipline.ac-lille.fr/contacts/contacter-les-ipr>

## **Les enseignements et les formations**

### ***Les baccalauréats technologiques***

#### ***Le baccalauréat STMG***

Alors qu'ils n'avaient pas cessé de progresser depuis quatre ans, les résultats de la session 2018 du baccalauréat STMG sont, cette année, en recul, passant de 90,86 % l'année dernière à 86,5 % cette année (89 % en gestion-finance, 85,9 % en ressources humaines et communication, 85,7 % en mercatique et 73,3 % en systèmes d'information de gestion). Ce mouvement est également observable au plan national où le taux de réussite du baccalauréat STMG passe de 89 % à 86,1 %.

Les IA-IPR d'économie-gestion vont donc être mobilisés cette année, au côté des équipes pédagogiques, pour analyser les causes de cette baisse et réfléchir avec vous sur des axes possibles d'amélioration.

Il faut noter la progression importante des effectifs depuis deux ans : ce sont ainsi 3987 candidats qui se sont inscrits au bac STMG cette année, soit 14,3 % de plus que l'année dernière. Nous avons près de 4 000 élèves en première STMG l'année dernière contre moins de 3 500 l'année précédente.

Nous vous remercions pour votre investissement dans la réussite des élèves qui nous sont confiés. Nous souhaitons continuer avec vous à renforcer l'attractivité de la série technologique tertiaire. Participent de cette valorisation de la filière :

- le **Concours général des lycées et des métiers - Épreuve de management et de sciences de gestion**. Le Concours général est à la fois un vecteur de valorisation pour nos élèves, mais aussi un moyen permettant de susciter l'ambition de poursuivre des études universitaires - en IUT notamment - ou en CPGE. Des éléments des sujets des sessions précédentes, de grande qualité, peuvent être exploités partiellement en classe, en sciences de gestion, en management des organisations ou dans les diverses spécialités de STMG. Ils sont disponibles sur le site disciplinaire académique. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter sur ce sujet Sébastien Kulemann.
- le **PEI management (programme d'études intégrées Science Po)**. Ce programme, piloté par Sciences Po Lille, a pour objectif de susciter chez les meilleurs de nos élèves boursiers le goût et l'envie de poursuivre leurs études dans le cadre des voies d'excellences (CPGE ECT, DCG...) et universitaire (y compris en IUT). Le PEI management peut parfaitement s'articuler, en terminale STMG, avec le volet approfondissement de l'AP. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter sur ce sujet Sébastien Kulemann.

Un certain nombre de manifestations et de tournois sont organisés :

- Le **tournoi de gestion académique** pour les élèves de première STMG auquel vous pouvez d'ores et déjà inscrire vos classes dans les mêmes conditions que l'année dernière en vous rapprochant de Paul Hellwig.
- Les **Olympiades Commerciales** en BTS NRC (Myriam Maserak) et en BTS CI (Sébastien Kulemann).

- Le tournoi des **Trophées du Commerce** en BTS technico-commercial (Paul Hellwig).
- Le **TIAM** ou **tournoi inter-académique du BTS SAM** (Christophe Bourgeois).

### ***Le baccalauréat STHR***

La réforme du baccalauréat technologique Hôtellerie-restauration qui s'est inscrite dans une refonte de l'ensemble de la filière Hôtellerie-restauration a été accompagnée pendant trois ans dans le cadre d'un plan de formation. Elle a conduit cette année à la première session d'examen.

Les résultats de cette première session sont conformes aux années précédentes (95 % soit 122 admis sur 129 candidats). L'année dernière le taux de réussite était de 93,8% (121 admis sur 129 candidats). Il nous faut cette année poursuivre nos efforts pour conforter ces résultats. Nous vous félicitons et vous remercions pour la réussite des élèves qui vous sont confiés.

### ***Les poursuites d'études dans l'enseignement supérieur***

La politique nationale et académique vise à accroître progressivement, mais de manière substantielle, la part des néo-bacheliers professionnels en STS et des néo-bacheliers technologiques à l'IUT ; l'accompagnement par les corps d'inspection sur ce sujet demeure prioritaire.

Dans le cadre du nouveau processus d'orientation des bacheliers professionnels vers les BTS en expérimentation dans l'académie, un vaste plan de formation s'adressant simultanément aux professeurs de baccalauréat professionnel et de BTS tertiaire a été mis en place depuis plus de deux ans. Ainsi dans le cadre du parcours avenir, dès la seconde professionnelle, il s'agit de proposer à l'élève une poursuite d'études en BTS, de l'accompagner et de le faire réussir durant ses deux années. Au travers de ces formations, c'est la question de la diversité des publics et de la différenciation pédagogique qui est visée.

Les professeurs de BTS peuvent s'appuyer sur un centre de ressources pédagogiques élaboré par des équipes de professeurs de l'académie et hébergé sur Magistere. Ils peuvent s'adresser au professeur référent de leur BTS qui a été désigné en concertation avec le chef d'établissement. Les DDFPT ont été associés à ces travaux.

Avec ces référents, les établissements tertiaires disposent, pour la rentrée, de professeurs formés pour démultiplier les formations auprès de leurs collègues, proposer les actions ou les outils développés.

Dans le cadre des réunions d'établissement ou inter-établissements, les IA-IPR d'économie et gestion vous accompagneront dans vos projets.

Nous vous rappelons l'intérêt de consulter régulièrement les sites officiels dédiés aux différents BTS :

- BTS Support à l'action managériale et gestion de la PME : CrCom (Centre de Ressources Communication Organisation Management) : <http://www.crcom.ac-versailles.fr>
- Pour l'enseignement de Culture économique juridique et managériale : le CrCom (Centre de Ressources Communication Organisation Management) : <http://www.crcom.ac-versailles.fr>
- Pour le BTS CG et la filière comptable : le CRCF (Centre de Ressources Comptabilité et Finance) : <http://crcef.ac-grenoble.fr/index.php>.
- BTS commerciaux et le BTS TPL : le <http://crcm-tl.fr/> (Centre National Ressources en Communication Mercatique, Transport et Logistique)

<http://crcm-tl.fr/index.php>. Nous invitons également les professeurs de BTS NDRC à consulter VIAEDUC – groupe NDRC

- BTS SIO : CERTA (réseau de ressources pour l'informatique de gestion)<http://www.reseaucerta.org/index.php>
- BTS Tourisme : site de l'académie de Dijon : <http://tourisme.ac-dijon.fr/>
- Hôtellerie-restauration : site de l'académie de Versailles : [www.hotellerie-restauration.ac-versailles.fr/](http://www.hotellerie-restauration.ac-versailles.fr/)
- Pour la relation école-entreprises : <http://idee.ac-lille.fr/>

### **Les résultats aux examens du BTS de la session 2018**

Les résultats de cette année à 77,17 % des admis par rapport aux présents, sont en baisse de 1,3 point par rapport à 2017 mais restent supérieurs à ceux des deux années antérieures (75,80 % en 2016 et 76,3 % en 2015). Nous attirons cependant à nouveau votre attention sur le fait qu'un nombre toujours important d'étudiants abandonnent leurs études avant de passer l'examen. Il nous faut clairement redoubler d'efforts pour sécuriser les parcours en BTS, ce qui implique une approche pédagogique plus personnalisée et fondée sur la mise en activité des étudiants. Nous vous remercions pour votre investissement.

### **Les formations au PAF**

Les actions de formation disciplinaires proposées visent prioritairement les rénovations, celles en cours et celles à conforter. Elles ont également de plus en plus vocation à mettre l'accent sur les évolutions récentes comme l'hétérogénéité croissante, non seulement des publics accueillis, mais aussi des parcours. Elles visent également à définir ensemble les modes d'accompagnement sécurisant les parcours, particulièrement en BTS.

Le PGI se généralise dans tous les enseignements de l'économie et de la gestion : il s'agit d'un outil professionnel qui doit être maîtrisé en tant que tel en BTS et dont la finalité doit être appréhendée en STMG : des formations sont inscrites au PAF pour permettre aux professeurs d'en saisir le fonctionnement. Nous vous invitons à vous rapprocher de Sébastien Kulemann pour en bénéficier.

Outre les formations disciplinaires, nous rappelons que des formations transversales vous sont proposées. Celles-ci peuvent répondre à vos besoins et enrichir vos approches pédagogiques et didactiques. Le PAF propose entre autres des formations destinées à accompagner les professeurs de BTS qui voudraient favoriser la mobilité à l'étranger de leurs étudiants.

Dans le même ordre d'idée, de nombreuses formations sont désormais offertes au PAF à l'ensemble des enseignants souhaitant préparer la certification DNL ou, au-delà, à approfondir la pratique d'un enseignement en économie-gestion dans une langue vivante. Nous vous invitons à vous rapprocher de Sébastien Kulemann pour en bénéficier.

### **Les évolutions de carrière**

Toutes les informations relatives aux concours de recrutement des personnels de l'Éducation nationale sont consultables sur le site du Ministère de l'Éducation. Ces informations concernent les enseignants contractuels et les professeurs certifiés que nous invitons vivement à préparer le concours de l'agrégation.

Une évolution de carrière envisageable pour les professeurs d'enseignement technologique et professionnel réside également dans l'accès aux fonctions de directeur délégué aux enseignements technologiques et professionnels (DDFPT), anciennement chef de travaux (BO du 13 octobre 2016). Or peu de professeurs d'économie et gestion candidatent à la liste d'aptitude dans le cadre du recrutement

académique alors que cette fonction offre de nombreuses opportunités de carrière pour les professeurs certifiés et agrégés. Nous invitons les professeurs intéressés à prendre rapidement contact avec l'IA-IPR en charge du suivi de leur établissement.

Pour ces différents concours, il est impératif de se reporter aux circulaires d'organisation et de respecter les dates d'inscription.

**D'une manière générale, nous invitons tous ceux d'entre vous qui ont un projet ou qui développent des pratiques pédagogiques performantes à entrer en contact avec les IA-IPR pour échanger sur ces sujets.**

### **Les usages du numérique et les espaces collaboratifs**

**Nous vous rappelons que la consultation régulière de vos courriers numériques adressés à votre messagerie académique est indispensable.** Elle est en effet la seule qui puisse garantir l'accès à toutes les informations officielles ainsi qu'aux différents espaces numériques. Des efforts continus sont menés afin de vous proposer un site disciplinaire académique de qualité. Nous vous invitons donc à le consulter régulièrement et à nous faire part de vos propositions.

Outre ce site, des espaces de travail collaboratifs privés ont également été créés, un lien sur le site permettra aux professeurs intéressés de s'y inscrire.

Nous vous renouvelons nos souhaits d'une bonne année scolaire.

Les IA-IPR d'économie-gestion